



Rapport de synthèse Plateforme N+P II/26 du 17 juin 2026

« Le développement régional : une chance pour la nature et le paysage »

1. Exposés (→ résumés dans le procès-verbal, diaporamas sur le blog)

- Survol de la politique régionale et du paysage, Daniel Arn OFEV
- Exemple pratique Maison de la Tourbière, Stéphane Reymond (fondation), Alain Lugon NE
- Opportunités dans le cadre de la nouvelle politique régionale, Dario Giacometti, David Kramer SECO
- Exemple pratique Site IFP Hörnli-Bergland, Stefan Forster ZHAW, Urs Gimmi SG
- Guide de travail : « À la découverte des qualités et valeurs paysagères », Thomas Probst, Planval

2. Synthèse des exposés introductifs et des discussions de groupe

Le paysage et la biodiversité sont toujours plus perçus comme des facteurs d'implantation importants. La Conception Paysage suisse (CPS) et la nouvelle politique régionale (NPR) offrent un cadre pour mieux intégrer les « valeurs de la nature et du paysage » dans le développement régional. Les projets NPR, qui sont en premier lieu un instrument de promotion économique, offrent donc aussi des opportunités pour promouvoir des aspects de la protection de la nature et du paysage, surtout dans un contexte d'épuisement des ressources financières pour l'environnement.

Les exemples pratiques qui ont été présentés montrent que l'on peut conjuguer les exigences en matière de paysage et de biodiversité avec la création de valeur régionale, le tourisme et le développement local. Les aides financières de la NPR ont permis de réaliser des projets qui ont aussi apporté une plus-value pour la nature. Ces projets ont aussi donné l'occasion aux services cantonaux N+P concernés de rendre leur travail accessible à un public plus large et ont donc servi de vitrine pour le travail de l'administration. Les principaux défis rencontrés ont été la diversité des attentes (valeurs) des (nombreux) acteurs impliqués, les besoins de financement à long terme en particulier pour les frais d'exploitation (y c. marketing / publicité), la coordination entre les porteurs de projets (souvent nombreux) et la longue durée des phases de réalisation.

Les exposés et les discussions qui ont suivi ont mis en évidence la nécessité de travailler activement sur les interactions entre le développement régional (soit la promotion économique) et la protection de la nature et du paysage. Il a été souligné à plusieurs reprises que les contacts personnels et des échanges réguliers étaient essentiels pour une bonne compréhension mutuelle. Cela permet notamment aux services N+P de ne plus être perçus uniquement comme des « empêcheurs de tourner en rond ». L'implication (trop) tardive de ces services entraîne régulièrement des conflits qui sont source d'incompréhension de la part des porteurs de projets.

Les **recommandations** suivantes peuvent donc être tirées des exposés et des travaux de groupe.

- A) **Développer les réseaux de contacts** : les services N+P doivent approcher activement les services cantonaux chargés du développement régional et de la promotion économique pour mieux les connaître et entretenir des échanges réguliers avec eux. La liste des **interlocuteurs** se trouve sur re-giosuisse.ch. Une vision commune est la condition pour la réussite des projets. La CPS peut y contribuer.

- B) La collaboration demande **du temps et des ressources** supplémentaires. Il faut donc une **décision stratégique** pour que les services spécialisés puissent faire ce travail. Cette priorité doit être définie par la hiérarchie.
- C) Développement économique et protection de la nature sont une source de tensions. Il convient de **communiquer** de manière proactive que l'être humain profite directement du paysage avec le message suivant : **le paysage est une opportunité**. Le lien entre qualité de vie, attractivité du site et création de valeur régionale doit être visibilisé.
- D) **Exploiter la phase du programme en cours**. Les programmes cantonaux de mise en œuvre pour la période 2028-2031 sont actuellement en cours d'élaboration. Pour les services N+P, le moment est donc favorable pour s'impliquer auprès des services chargés de la NPR au sein du canton.

Les discussions ont aussi porté sur différents aspects concrets où il existe des synergies entre les projets NPR et les thèmes de la N+P.

- Lorsqu'un endroit est beau, on y rencontre de plus en plus un nombre de visiteurs trop élevé, surtout à proximité des agglomérations. Il serait utile de trouver des solutions à ce problème de surcharge, par exemple sous la forme de biens communaux (*Allmend*) conçus comme des espaces de délestage. Une planification dans le but de répertorier de tels espaces et de clarifier les aspects liés à la création de valeur pourrait éventuellement être cofinancée dans le cadre de la NPR. Des mesures de gestion des visiteurs pourraient peut-être aussi être cofinancées par le biais de la NPR.
- Il existe la possibilité de créer un lien spatial et communicatif entre des « lieux emblématiques » issus de la nature et du monde économique (par ex. les « Perles du Rhin supérieur »).
- Observation du paysage (et de son évolution) : comment la population perçoit-elle le paysage ? (participation directe)
- Proposer une nouvelle narration du paysage : la perception du paysage varie fortement d'un individu à l'autre. Les jeunes vivent et perçoivent le paysage différemment (par ex. recensement / analyse de sujets publiés sur Instagram par de jeunes utilisateurs).

La rencontre a permis de mettre en avant le fait que les exigences de la protection de la nature et du paysage ne doivent pas seulement être perçues comme une restriction mais qu'elles doivent aussi être comprises comme une chance de développement. Pour que cela fonctionne dans le cadre des projets NPR, il faut toutefois que les valeurs de la nature et du paysage soient intégrées dans la conception du projet dès le départ. Il pourrait donc être utile d'organiser un atelier « créer des ponts au sein du canton » pour faciliter le réseautage entre les différents offices spécialisés.

3. Renseignements

- OFEV : Daniel Arn, daniel.arn@bafu.admin.ch
- SECO : Dario Giacometti, dario.giacometti@seco.admin.ch ; David Kramer, david.kramer@seco.admin.ch
- Services NPR des cantons et organisations régionales : regiosuisse.ch

4. Projets d'agglomération : webinaire

À travers le programme en faveur du trafic d'agglomération, la Confédération participe au financement de projets relatifs aux transports dans les villes et les agglomérations. Dans le cadre des nouveaux projets d'agglomération (de sixième génération), il est désormais possible de cofinancer, par le biais du fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (FORTA), des mesures relatives à la trame bleue et verte qui sont en rapport avec les infrastructures de transports. L'OFEV et l'ARE organisent conjointement un **webinaire le 24 novembre 2026 à 13 h 00** pour les membres de la CDPNP.

5. Informations complémentaires

- Qu'est-ce que la nouvelle politique régionale ? Les aspects centraux sont expliqués dans une vidéo du SECO : <https://regiosuisse.ch/fr/news/nouvelle-video-explicative-du-seco-nouvelle-politique-regionale-npr>
- Regiosuisse Paysage : « regioS 20 » : [Le paysage – opportunité et défi pour le développement régional](#) et [Le paysage dans le développement régional](#)
- Regiosuisse Financement et formation continue : [Outil interactif sur les aides financières](#) et [Cours d'introduction au développement régional](#)
- OFEV Vue d'ensemble : [Paysage et développement régional](#)
- OFEV / SECO 2024 : [À la découverte des qualités et valeurs paysagères](#)
- OFEV 2020 : [Conception « Paysage suisse » \(CPS\)](#)
- ARE : [Projets d'agglomération de sixième génération](#) (Le paysage dans les projets d'agglomération - > Directives, annexe 1)